

La neutralité, ils n'y auroient pas contribué de si bon cœur, parce que, dans ce cas-là, ils auroient fourni des armes contre-eux. . . . Que Sa Maj. C. est sensible à l'affection & à la bonne volonté que Sa Maj. T. F. lui a témoigné depuis son avènement à la Couronne d'Espagne, & particulièrement à la facilité avec laquelle elle s'est prêtée à annuller le Traité des limites du Perou, par celui du 12. Février 1761, pour éviter les conséquences qui auroient pû résulter de la mauvaise conduite des Officiers & des Gouverneurs auxquels on auroit confié l'exécution de ce Traité. . . . Qu'enfin l'Ambassadeur d'Espagne & le Ministre Plénipotentiaire de France insistent sur la demande qu'ils ont faite à Sa Maj. T. F. dans leur Mémoire du 16. Mars &c.

La réponse de la Cour de Portugal à ce Mémoire a suivie encore quatre jours après sa présentation. On la rapportera le mois prochain, & l'on indiquera à sa suite les Papiers relatifs à la rupture, pour donner au Lecteur une idée juste de ce qui y a donné lieu.

Tout ce qui a résulté de cette négociation des Ministres d'Espagne & de France à Lisbonne, a été, que si les troupes Espagnoles mettoient le pied sur le territoire Portugais, elles y seroient regardées comme ennemies & qu'on repousseroit la force par la force. De-là le rappel à Madrid de celui de Sa Maj. Catholique & son départ avec le Ministre de France, & conséquemment le rappel à Lisbonne de Don Joseph de Silva, Ambassadeur de Portugal à Madrid. Celui-ci, en partant le 4. Mai, avoit les Passeports nécessaires & des ordres pour qu'on lui rendit les honneurs dûs à son caractère dans les lieux où il passeroit, & qu'on ne donnât nul retardement à son voyage. Par cette attention le Roi Catholique a voulu montrer combien il répugnoit à ses sentimens généreux d'en user, com  
me